

Enseignants:	Cabaraux Jean-François ; Donnay Isabelle (coordinateur) ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Ressources en ligne:	Site WebCT de l'ULg
Préalables :	Notions de base en chimie, physique et physiologie <i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés :	Ce cours présente les caractéristiques du milieu de vie des animaux dans les élevages spécialisés en montrant en quoi ces caractéristiques peuvent avoir une influence sur leur bien-être, leur état de santé et leur niveau de production. Le cours évoque aussi l'influence que peut avoir la présence animale sur la qualité générale de l'environnement.
Acquis d'apprentissage	L'objectif du cours d'écologie appliquée aux animaux domestiques est de fournir les informations utiles pour qu'un vétérinaire soit capable : -- d'analyser les diverses composantes de l'environnement des animaux susceptibles d'interférer avec leur bien-être, leur état de santé et leur niveau de production; de déterminer, sur la base de cette analyse, si le milieu de vie proposé aux animaux répond bien à leurs besoins. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	L'examen est écrit, sous forme de « questionnaire à choix multiple » (QCM) avec points négatifs. Il est organisé simultanément pour tous les étudiants de la CfB Les étudiants sont évalués sur leurs connaissances générales et sur celles correspondant à la partie optionnelle qu'ils ont choisie (« Complément sur les modalités de logement des animaux de compagnie et de laboratoire » ou « Complément sur les modalités de logement des animaux de production »). Une série de questions sera mise à disposition des étudiants, à titre d'exemple, afin de leur permettre de se préparer à cet examen. Il est possible que certaines de ces questions figurent dans l'évaluation réelle. Les travaux pratiques ne feront pas l'objet d'une évaluation distincte de celle prévue pour la partie théorique mais les questions posées supposeront que cette matière a bien été vue et comprise
Méthodes d'enseignement :	Ce cours, tant pour la partie théorique que pour les travaux pratiques associés, ne fait pas l'objet d'un exposé en auditoire. Il est proposé à chaque étudiant via un support en ligne (WebCT) conçu et hébergé à l'ULg et accessible à tous les étudiants de la CfB qui suivent le cursus de bachelier en médecine vétérinaire. Les étudiants reçoivent au début du 2q un identifiant et un mot de passe qui leur permettent d'avoir accès au cours online. Une séance d'information sur les objectifs et le contenu du cours ainsi que sur les modalités de fonctionnement du cours online est organisée au début du 2q. Une salle informatique est mise à la disposition des étudiants pendant des plage-horaires définies afin de leur permettre d'avancer dans le cours au rythme idéal. Un suivi personnalisé de la progression de chaque étudiant est effectué par les gestionnaires du site qui interviennent aussi en cas de problème technique. Un forum est à la disposition de tous les étudiants de la CfB qui suivent ce cours afin qu'ils puissent y poser des questions sur la matière.
Contenu :	Le cours présente un tronc commun (20-12) et un complément (10-0) comprenant deux options au choix.  La partie théorique du tronc commun est divisée en deux parties : 1. La première partie traite de thèmes généraux en rapport avec toutes les espèces. Cinq chapitres abordent successivement : - la pollution de l'air à l'intérieur des bâtiments d'élevage ; - l'éclairage de ces bâtiments, en relation avec les besoins des animaux ainsi que les sources éventuelles de nuisance sonore ; - la production de déjections par les animaux et leur devenir ; - les facteurs interférant avec le confort thermique des animaux ; - l'évaluation des propriétés d'isolation thermique des bâtiments et de leur ventilation. 2. La seconde partie décrit les modalités d'hébergement spécifiques aux diverses catégories d'animaux domestiques et présente le contenu des législations qui s'y rapportent. Une approche générale de chacune des espèces est présentée.

	<p>Les travaux pratiques du tronc commun fournissent une vision d'ensemble sur la matière en intégrant les données des différents chapitres. Ils sont centrés sur l'examen de plans de bâtiments d'élevage qu'il faut pouvoir analyser et interpréter.</p> <p>Option 1 « complément sur les modalités de logement des animaux de compagnie et de laboratoire »                  Cette partie du cours aborde en détails : les modalités de logement des chevaux ;                  les réglementations relatives aux modalités de logement et d'élevage des chiens, chats et autres animaux de compagnie; la réglementation relative au logement et à la protection des animaux de laboratoire</p> <p>Option 2 « complément sur les modalités de logement des animaux de production »                  Cette partie du cours aborde le logement des bovins, porcs et volailles.                  L'évolution de la conception des bâtiments d'élevage et de leur équipement est détaillée ainsi que les réglementations s'y rapportant. L'impact des diverses modalités d'hébergement sur la santé, la productivité et le bien-être des animaux est précisé.</p>
<p><b>Bibliographie :</b></p>	<p>Un support informatique spécifique a été développé pour permettre et soutenir un apprentissage individuel. Tant pour le cours théorique que pour les travaux pratiques, l'étudiant peut aborder la matière à son propre rythme. Le cours en ligne est disponible à partir du 2q sur la plateforme WebCT de l'ULg.</p> <p>En plus du cours en ligne, l'étudiant dispose de notes de cours sous forme de syllabus. Trois tomes sont disponibles. Le premier correspond à la première partie du cours traitant de thèmes généraux et les deux autres décrivent plus en détails les modalités d'hébergement spécifiques soit aux animaux de production soit aux animaux de compagnie et de laboratoire.</p>
<p><b>Faculté ou entité en charge:</b></p>	<p>VETE</p>

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en médecine vétérinaire	VETE1BA	4	LPHY1114 et LPHY1115 et LVETE1230 et LVET1280	